

Annexe n°2 de la note commune n°17/2018
Liste des produits concernés par le relèvement
des taux du droit de consommation

N° DU TARIF DOUANIER	DESIGNATION DES PRODUITS	DC jusqu'au 31 /12/2017	DC à partir du 1/1/2018
Ex 21. 06	Préparations alimentaires non dénommées ni comprises ailleurs à l'exception des préparations alimentaires, sous forme de comprimés, de gommes à mâcher ou autres formes destinées à aider les fumeurs à arrêter de fumer relevant du n° Ex 210690..... - Préparations alcooliques composées des types utilisés pour la fabrication des boissons alcoolisées..... - Préparations alcooliques autres que celles utilisées pour la fabrication des boissons alcoolisées.....	- 48.000 D/hectolitre 24.000 D/hectolitre	40% 40% 40%
22.05	-Vermouths et autres vins de raisins frais, préparés à l'aide de plantes ou de substances aromatiques.....	50%	100%
Ex 22.08	- Eaux-de-vie, obtenues par distillation - Whiskies, cognac, vodka, gin et autres boissons spiritueuses - Pastis, ricard, anisette et thibarine	50% 50% 50%	100% 100% 100%
Ex 25.15	-Marbres, travertins, écaussines et autres pierres calcaires de taille ou de construction et albâtre, même dégrossis ou simplement débités, par sciage ou autrement, en blocs..... - Marbres, travertins, écaussines et autres pierres calcaires de taille ou de construction d'une densité apparente égale ou supérieure à 2,5 et albâtre, même dégrossis ou simplement débités, par sciage ou autrement, en plaque de forme carrée ou rectangulaire.....	10% 10%	10% 25%
Ex25.16	- Granit, porphyre, basalte, grès et autres pierres de taille ou de construction, même dégrossis ou simplement débités, par sciage ou autrement, en blocs. - Granit, porphyre, basalte, grès et autres pierres de taille ou de construction, même dégrossis ou simplement débités, par sciage ou autrement en plaques de forme carrée ou rectangulaire.....	10% 10%	10% 25%
Ex 25.18	Dolomie non calcinée ni frittée, dite "crue" relevant du numéro du tarif 251810000.....	10%	25%
Ex33.02	- Mélanges de substances odoriférantes et mélanges (y compris les solutions alcooliques) à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour l'industrie ; autres préparations à base de substances odoriférantes, des types utilisés pour la fabrication de boissons à l'exception des mélanges destinés à l'industrie de parfum..... - Préparations alcooliques composées des types utilisés pour la fabrication des boissons alcoolisées	- 48.000 D/hectolitre	40% 40%
	- Préparations alcooliques autres que celles utilisées pour la fabrication des boissons alcoolisées.....	24.000 D/hectolitre	40%

N° DU TARIF DOUANIER	DESIGNATION DES PRODUITS	DC jusqu'au 31 /12/2017	DC à partir du 1/1/2018
68. 02	Pierres de taille ou de construction (autres que l'ardoise) travaillées et ouvrages en ces pierres, à l'exclusion de ceux du n° 68.01; cubes, dés et articles similaires pour mosaïques, en pierres naturelles (y compris l'ardoise), même sur support; granulés, éclats et poudres de pierres naturelles (y compris l'ardoise), colorés artificiellement.....	35%	50%
Ex 87.11	-Motocycles et cycles équipés d'un moteur auxiliaire à l'exception des triporteurs : *d'une cylindrée excédant 50cm ³ et n'excédant pas 125cm ³ * d'une cylindrée excédant 125cm ³	80% 80%	30% 100%
Ex 89.03	Yachts et autres bateaux et embarcations de plaisance ou de sport.....	30%	50%